

CAMP PLEIN AIR 2011

Parc du Domaine Vert (Document aux parents)



INFORMATIONS IMPORTANTES ...

ABSENCES

Veillez nous téléphoner pour nous avertir si votre enfant est absent. Vous pouvez nous laisser un message au 450-435-6510 #240. Vous devez nous indiquer le nom de votre enfant et son groupe (l'animateur).

PIÈCE D'IDENTITÉ

Une nouvelle procédure plus sécuritaire pour vos enfants sera mise en place cet été. Lorsque vous viendrez chercher votre enfant le soir (et ce à tous les jours), nous vous demanderons de nous fournir une pièce d'identité avec photo qui nous assurera que la personne venant chercher l'enfant est autorisée à quitter avec lui. Une mesure plus sécuritaire pour le bien de votre jeune.

OBJETS PERSONNELS

Le Parc du Domaine Vert n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Il est d'ailleurs **fortement déconseillé** d'apporter des objets personnels tels des jouets, des jeux vidéo, des baladeurs ou des lecteurs MP3, etc. (ceux-ci seront confisqués).

SONDAGE

Pour nous permettre de mieux vous servir, nous vous invitons à consulter et surtout à remplir notre sondage semaine après semaine. Il nous fera plaisir de vous lire et de prendre en compte tous les commentaires reçus.

QUESTIONS GÉNÉRALES ET SEMAINES OFFERTES

Vous pouvez nous contacter au 450-435-6510, poste 240

Semaines offertes : 27 juin au 26 août 2011 (9 semaines)

SERVICE DE GARDE

Il sera ouvert de 7h à 9h00 et de 16h00 à 18h00. Les frais de garde sont inclus dans les frais d'inscription (150 \$ par semaine). Cependant, des frais de 10\$ par enfant par tranche de 15 minutes de retard seront imposés. (La journée même en argent)

LES REPAS

L'enfant doit apporter son repas TOUS les jours. Veuillez prévoir deux collations par jour (fruit, légumes en bâtonnets, jus, etc.). Si votre enfant oublie son repas, nous communiquerons avec vous afin que quelqu'un vienne lui en porter un. Nous n'avons pas de réfrigérateur, ni de four micro-ondes à notre disposition.

Nous recommandons d'inclure dans le sac à lunch un «ice pack». Les contenants de verre sont interdits. Pour la sécurité des enfants, veuillez éviter les ustensiles tranchants.

ACTIVITÉS

Notre équipe d'animateurs a été formée dans le but ultime de fournir à vos enfants des souvenirs inoubliables tout au long de l'été. Encadrés par une équipe de coordination qualifiée, vos enfants évolueront dans un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Animation régulière

Les enfants auront la chance de profiter d'une gamme d'activités diversifiées à la fois hors du commun pour la région, mais aussi à la saveur plein air

Escalade

Tir à l'arc

Survie en forêt

Bricolage

Baignade

Sport

Randonnée en vélo

Hébertisme

Thématiques

Cirque

Grands jeux

Arbre en arbre

ALLERGIES

Étant donné le nombre grandissant d'enfants souffrant d'allergies de toutes sortes, *le Parc du Domaine Vert* vous demande de vous abstenir d'inclure des aliments contenant des arachides dans les lunchs et collations de vos enfants. La santé et la sécurité des enfants nous tiennent à cœur.

Nous vous remercions de votre collaboration!

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Le soulier de course est de mise tous les jours. Il est INTERDIT d'apporter de l'ARGENT pour les machines distributrices ou pour la cafétéria. De plus, tous les lunchs doivent être FROIDS.

- Casquette ou chapeau
- *Espadrilles*
- Crème solaire
- Maillot de bain et serviette
- Casque de bain (obligatoire)
- Imperméable (en cas de pluie)
- Lunch consistant et 2 collations
(avec « Ice pack »)
- Bouteille d'eau glacée
- CHASSE-MOUSTIQUE

FRAIS D'ANNULATION

Tout changement à l'inscription de votre enfant doit se faire par écrit.

En cas d'annulation 7 jours avant le début de la semaine visée, le parc conservera 35 \$. À l'intérieur du 7 jours, aucun remboursement n'est accordé. (Exemple : si votre enfant a un camp du 27 juin au 2 juillet, une annulation doit être faite avant le 20 juin).

Des frais de 40\$ seront exigés pour tous les chèques sans provision.

FRAIS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription : 1^{er} enfant 150\$, 2^{ième} enfant 140\$, 3^{ième} enfant 130\$.

50 % de dépôt lors de l'inscription

Paiement au 15 mai : Inscription pour les semaines du 27 juin au 1 juillet, 4 au 8 juillet et 11 au 15 juillet

Paiement au 15 juin : Inscription pour les semaines du 18 au 22 juillet, 25 au 29 juillet et 1 au 5 août

Paiement au 15 juillet : Inscriptions pour les semaines du 8 au 12 août, 15 au 19 août et 22 au 26 août

QUESTION DE SANTÉ

Si votre enfant a un problème de santé (allergies alimentaires, asthme, etc.), veuillez en avertir la Coordonnatrice.

Si, en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex : inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex : Epipen), veuillez à ce que l'enfant le porte sur lui dans un sac à la ceinture communément appelé «sac banane».

L'enfant qui a de la fièvre ou une maladie contagieuse devra rester à la maison. Veuillez en informer la Coordonnatrice de façon à éviter des recherches inutiles.

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du tuteur légal. Il sera donc important d'avertir par écrit la Coordonnatrice, si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures de camp.

LES SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Semaine 1 : Expositions et fête mexicaine (pignata)

Semaine 2 : Rivière des milles-Îles (Sortie)

Semaine 3 : Méga tombola et kermess + dîner hot-dog

Semaine 4 : Méga défis aquatiques du parc

Semaine 5 : Activité spéciale avec Festizoo

Semaine 6 : Visite à la Forteresse et guerre de bouette

Semaine 7 : Méga fête Costumée + dîner hot dog

Semaine 8 : Acrosport Barani (Sortie)

Semaine 9 : Fête finale et épluchette de blé d'inde

LE CODE DE VIE

Afin que vos enfants passent un bel été au camp de jour, nous devons avoir certains règlements. Le respect est important pour tous et tous comportements irrespectueux ne seront pas acceptés. Aucune violence verbale ou physique n'est tolérée à l'endroit des enfants et du personnel du camp. Le camp de jour fonctionne avec un système d'avertissements verbaux, et par la suite des avertissements écrits pour tous manquements aux règlements.

Voici des exemples de manquement au Code de Vie:

Violence	Impolitesse	Morsure	Vandalisme
Bris de matériel	Objets interdits	Lancement d'objets	
Conduite inacceptable		Refus d'obéir aux consignes	
Langage inacceptable (aucun juron n'est toléré)			

ÉTAPES DU CODE DE VIE

Mesures disciplinaires:

Étape A

L'enfant se verra donner jusqu'à 3 avertissements verbaux par le moniteur lors du comportement inacceptable. Tous les manquements seront notés.

Étape B

Lors du 3ème avertissement verbal, l'enfant est retiré de l'activité. Les parents seront informés des manquements aux règlements par le moniteur. Ensemble, les parents et le moniteur pourront essayer de trouver une solution adéquate.

Étape C

1. Si le mauvais comportement persiste, l'enfant, le moniteur et la Coordinatrice complètent une feuille de route. Celle-ci sera remise aux parents par la Coordinatrice en fin de journée.

2. Si ça persiste encore, nous devons suspendre l'enfant d'une journée à trois jours selon la gravité du cas, permettant ainsi à l'enfant de bien réfléchir sur lui-même. Ultimement, la Coordinatrice expulse l'enfant du camp pour le reste de l'été.

3. Tous les avertissements écrits seront accompagnés du détail des interventions faites auprès de l'enfant par le moniteur et de la Coordinatrice.

Dans un tel cas, aucun remboursement ne sera accordé.

Lors d'acte de vandalisme, la remise à neuf ou le remplacement est facturé au parent ou au tuteur de l'enfant qui a causé les dommages. Le Camp plein air se dégage donc de toute responsabilité à l'égard des actes de vandalisme des enfants.